AU DIRECTOIRE EXECUTIF.

CITOYENS,

Je suis un philantrope cosmopolite, et la liberté dont vous êtes les gardiens, est mon idole. Si je ne hais pas les méchans, je les méprise, en les plaignant, et je ne conçois pas qu'un bon gouvernement puisse avoir quelque intérêt à leur confier des fonctions publiques. Par quelle fatalité en avez-vous tant distribuées à des hommes pervers et couverts d'opprobre? Le regret que vous en témoignez, par votre arrêté du 27 du mois dernier, ne peut que vous honorer, et doit combler de joie tous les vrais amis de la république.

Mais plus votre gloire, qui me paraît inséparable de la prospérité publique m'est chère, plus je suis surpris et alarmé des mesures que vous prenez pour réformer avec soin les mauvais choix que l'erreur vous a arrachés; ces mesures ne peuvent que tromper votre attente. Quelle foi devez-vous ajouter aux rapports que vous feront vos commissaires près les administrations départementales, sur le caractère des individus que vous

y avez incorporés, en destituant, avec une légéreté incroyable, les citoyens que le vœu du peuple y avait appelés? Ah ! comment n'êtes-vous pas convaincus que ces commissaires, que ces nouveaux administrateurs sont presque tous indignes de votre confiance? Croyez, croyez-en les oracles infaillibles de l'opinion publique, qui doit être pour vous un astre lumineux; depuis long-temps elle vous les dénonce comme les vils partisans, comme les infâmes agens de la tyrannie, qui a fait de la France un théâtre d'horreurs.

Quels garans plus sûrs pouvez-vous demander de leur immoralité, de leur scélératesse, de leur impéritie, que les plaintes des habitans des départemens et de leurs députés au corps législatif, qui rougissent et s'indignent de les voir usurper votre confiance? Leur langage ne doit-il pas vous paraître celui de la vérité, celui du patriotisme? Les uns sont comme vous des représentans de la nation; si les autres ne sont pas revêtus de dignité, en sont-ils moins estimables à vos yeux? Leur obscurité ne doit pas sans doute rendre leurs plaintes indignes de votre considération. Pourquoi avez-vous donc semblé jusqu'ici les dédaigner? Ah ! craignez qu'on ne vous assimile aux tyrans, qui s'imaginent follement que la vé-

rité, que la justice n'ont d'autre sanctuaire que leur cœur et celui de leur favori, et qui sont insensibles aux cris des victimes de leur despotisme.

Comment n'êtes-vous pas persuadés que vous ne pouvez, sans compromettre le sort de la liberté publique, sans vous jouer de la souveraineté du peuple, destituer à votre gré des magistrats qu'il s'est choisi ? Si la constitution vous donne le droit de les destituer, ce n'est que dans le cas où ils se sont rendus indignes de sa confiance. Et quels sont les motifs des arrêtés de destitution que l'intrigue de la secte anarchiste et sanguinaire des panthéonistes vous a arrachés ? Ils n'ont pour base que des rapports infidèles et calomnieux. Avant d'y ajouter foi, ne fallait-il pas les communiquer aux fonctionnaires publics qu'on vous dénonçait? Ils auraient pu vous présenter un tableau frappant de leur justification, et vous n'auriez pas à regretter, ni d'avoir compromis leur réputation par des destitutions injustes, ni de leur avoir donné pour successeurs des êtres qui sont l'opprobre de la nation.

J'aime à croire que vos intentions sont pures ; mais vous êtes entourés, comme les rois, de vils imposteurs qui se parent du mas-

que du patriotisme pour sapper votre puissance, en vous surprenant des mesures funestes à l'ordre public. Craignez que celles que vous venez de prendre, par votre arrêté du 27 ventôse, ne donnent lieu de vous accuser d'avoir recours à une politique tortueuse, pour détourner des orages qui semblent vous menacer ; craignez de n'en confier l'exécution qu'à des hommes qui ont intérêt d'égarer votre justice ; chassez, chassez de votre palais ces prothées, ces caméléons, ces reptiles révolutionnaires, qui ne s'en approchent que pour y répandre leur noir venin. Environnez-vous de l'honneur, de la probité, du patriotisme, qui sont les seuls sauve-gardes de la liberté, et qui doivent être les vôtres ; consultez toujours le vœu de la majorité du peuple dans le choix que vous ferez de vos agens. S'il est dangereux de confier quelques fonctions publiques aux amis des rois, il ne l'est pas moins d'en confier aux partisans de l'anarchie, dont les dogmes impurs tuent la liberté. Quel serait le sort de la France, si elle ne renfermait pas dans sa vaste enceinte assez de vrais républicains pour en faire de fidelles organes de ses nouvelles loix ? Reposez-vous, reposez-vous sur le patriotisme, sur les lumières de ses nombreux ci-

toyens, pour faire d'heureux choix de ses coopérateurs de leur félicité.

Vous invitez les vrais amis de la patrie à s'empresser de concourir au succès du projet que vous avez de réformer les mauvais choix que l'intrigue vous a arrachée : ah! puisse leur voix n'être pas encore étouffée par les clameurs de l'anarchie ! Eh ! comment la mienne n'a-t-elle pas fait quelqu'impression sur votre cœur ! si elle n'est pas celle de l'éloquence, elle est celle de la vérité. En voyageant, au mois de nivôse dernier, dans le département de l'Allier, je fus aussi affligé qu'alarmé des plaintes qui s'y élevaient de toutes parts contre vous; on vous y reprochait la destitution de quelques administrateurs probes et vertueux de ce département; on vous reprochait de leur avoir donné pour successeurs Vert et Delaire, qui sont tout dégoûtans du sang de trente-deux familles de Moulins, qui sont gorgés de rapines et de concussions; on vous y reprochait encore l'élévation de plusieurs autres complices de leurs forfaits. Mon patriotisme me fit un devoir de vous les dénoncer, après avoir vu les preuves de leurs crimes; et je vous écrivis de Nevers, le 30 de ce mois, une lettre que vous avez paru dédaigner.

L'ami auquel je l'adressai, pour vous la faire parvenir, a voulu sans doute me venger de vos dédains; il l'a fait imprimer et distribuer aux deux conseils et à Moulins; il l'a fait insérer dans les journaux qui m'ont donné quelques éloges.

Je vous renouvelle, citoyens, je vous renouvelle ma dénonciation; elle ne peut vous paraître dictée par la haine. Je ne connais ni les administrateurs que vous avez destitués, ni les successeurs que vous leur avez donnés; je n'ai ni parens, ni propriétés dans ce pays; ce sont ses malheurs qui m'intéressent á son sort; c'est l'horreur qu'inspire le crime, c'est l'intérêt que je prends à la gloire du gouvernement, qui m'engage à vous dénoncer *Vert*, *Delair*, *Delan*, *Grimaud*, *Perrotin*, *Desmasures*, *Marcillat*, *Rouyer*, *Mioche*, *Roland*, *Chesneau*, *Saulnier*, *Burelle*, *Seinard*, *Mallet*, *Laporte*, *Cartier* et *Vidalin fils*, qui seront à jamais l'objet de l'exécration des vrais amis de la république, de la justice et de l'humanité. Je ne les connais que par l'affreux récit de leurs forfaits. Et quels en sont les preuves, me demandez-vous sans doute? Je les ai vues en frissonnant d'horreur; elles sont consignées dans une procédure criminelle instruite par-

ordre du comité de sûreté générale : un juri d'accusation les avait déclaré coupables de vols, de concussions et d'assassinats ; ils étaient sous le glaive de la loi, quand a paru le décret du 4 brumaire, qui ne pardonne qu'à l'erreur, qui prescrit la punition du crime. Ce n'est qu'en tortuant l'esprit de cette loi, qu'on les a revômis dans la société; mais bien loin de chercher à faire oublier leurs forfaits et leurs iniquités, en usant avec justice, avec impartialité du pouvoir dont ils se sont ressaisis, et qui a été dans leurs mains un si funeste instrument, ils s'empressent au contraire de profiter du moindre équivoque, de toutes les occasions du plus léger double sens que présente une loi ou un arrêté, pour persécuter notamment ceux qui ont eu assez de courage pour vouloir s'opposer à leurs férocités : c'est sur-tout contre l'entrepreneur des établissemens et fonderies de Moulins, et contre les jeunes gens de la première réquisition, qu'il n'a pu se dispenser d'y conserver et qui y sont maintenus par un de vos arrêtés, qu'ils dirigent les effets de leur rage et de leur méchanceté; et vous pourriez permettre que ces monstres, qui souillent le jour qu'ils respirent, déshonorent plus long-temps des fonctions publiques dont

l'intrigue, dont la cabale les a revêtus ! eh ! vous n'ordonnerez pas qu'on les déporte dans les déserts de l'Arabie, parmi les bêtes féroces avec lesquelles ils ont tant de ressemblance !

Pourquoi faut-il reprocher aux députés du département de l'Allier au corps législatif, de ne vous avoir pas demandé leur destitution avec l'énergie de la vertu, en vous présentant l'effrayant tableau de leurs forfaits ? Serait-il vrai que quelques-uns d'entre eux ont à rougir d'être unis à ces scélérats par les liens du sang, et qu'un vain, qu'un fol amour-propre les empêche de vous les dénoncer ? S'ils sont républicains, ils doivent imiter l'héroïque courage de Brutus ; il sacrifia lui-même ses enfans à l'amour de la patrie ; et les députés de l'Allier, dont on fait l'éloge, pourraient balancer à provoquer votre justice contre les oppresseurs, les bourreaux de leur pays ! ce serait devenir complices de leurs forfaits, et se dévouer comme eux à un opprobre éternel.

Salut et fraternité,

Signé, MONT-REVEL.

Versailles, 6 *germinal.*

DE L'IMPRIMERIE DE L'UNION, rue Neuve-Augustin, n°. 21.